

Contrat de Formation Professionnelle

(Articles L.6353-3 et suivants du Code du travail)

Entre les soussignés :

L'Organisme de formation : La société **Perf'Hex**, organisme de formation professionnelle spécialisé dans l'accompagnement des joueurs et des professionnels du sport, dont le siège social est situé : **130, ruelle des deux puits – 24360 Saint-Estèphe – France**, immatriculée sous le numéro SIRET : **913 023 248 00028**, représentée par **Andy Hyeans**, en qualité de représentant légal, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée « **l'Organisme de formation** »,

Et :

Nom / Prénom :

Né(e) le :

Demeurant à :

Ci-après dénommé(e) « **le Stagiaire** » ou « **l'Apprenant** »,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat est conclu conformément aux dispositions des articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail. Il a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Stagiaire participe à l'action de formation professionnelle intitulée : « **Ma Métaude** ».

Cette action de formation vise le développement de compétences relatives à l'entraînement systémique, à l'approche complexe du développement du sportif, à l'adaptabilité, à l'optimisation de la performance durable ainsi qu'à l'accompagnement individualisé dans le domaine sportif.

Le présent contrat concerne la session de formation : **Janvier 2027**.

Article 2 – Nature et caractéristiques de l'action de formation

2.1 – Nature de l'action

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de développement des compétences prévues à l'article L.6313-1 du Code du travail.

La formation est dispensée intégralement à distance via une plateforme pédagogique sécurisée.

2.2 – Objectifs pédagogiques

La formation a notamment pour objectifs de permettre au Stagiaire de :

- Comprendre les fondements de l'approche systémique et complexe appliquée à l'entraînement sportif ;
- Développer des compétences d'analyse et d'accompagnement individualisé ;
- Construire des stratégies d'entraînement adaptatives ;
- Intégrer les dimensions physiques, cognitives, émotionnelles, environnementales et relationnelles dans l'accompagnement sportif ;
- Développer une méthodologie transférable dans un contexte professionnel.

2.3 – Prérequis

Le Stagiaire atteste disposer :

- d'une expérience ou d'un intérêt significatif dans le domaine du sport, de l'entraînement ou de l'accompagnement humain ;
- d'un matériel informatique compatible ;
- d'une connexion internet suffisante permettant l'accès à la plateforme.

Une appétence pour les sciences du sport et le développement humain est recommandée.

2.4 – Durée et période de réalisation

La formation est accessible pendant une durée de douze (12) mois à compter de l'ouverture des accès à la plateforme.

Le parcours comprend :

- plus de trente (55) heures de contenus pédagogiques estimés ;
- des travaux personnels ;
- des évaluations ;
- un mémoire pratique ou étude de cas.

La durée réelle peut varier selon le rythme d'apprentissage du Stagiaire et ses connaissances personnelles.

2.5 – Modalités pédagogiques et techniques

La formation comprend notamment :

- des vidéos pédagogiques ;
- des supports écrits et des synthèses ;
- des ressources téléchargeables ;
- des études de cas ;
- des évaluations ;
- des échanges pédagogiques à distance ;
- des travaux personnels.

Le Stagiaire reconnaît disposer des compétences techniques minimales nécessaires à l'utilisation des outils numériques.

2.6 – Modalités de suivi et d'évaluation

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré par :

- les relevés de connexion ;
- les statistiques de progression ;
- les temps de consultation ;
- les évaluations pédagogiques ;
- les travaux remis ;
- les questionnaires de satisfaction ;
- le mémoire pratique le cas échéant.

2.7 – Sanction de la formation

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise au Stagiaire sous réserve :

- du suivi effectif du parcours ;
- de la réalisation des évaluations demandées ;
- du respect des obligations contractuelles.

Cette attestation ne constitue ni un diplôme d'État, ni une certification professionnelle enregistrée au RNCP, sauf mention contraire expresse.

2.8 – Intervenants

La formation est principalement assurée par Andy Hyeans.

L'Organisme de formation peut faire intervenir des experts, consultants, chercheurs ou entraîneurs extérieurs. Le choix des intervenants relève exclusivement de l'Organisme de formation. Leur participation ne constitue pas un élément essentiel du contrat et peut être modifiée sans indemnité.

Article 3 – Modalités d'accès à la plateforme

L'accès à la plateforme est strictement personnel, individuel et non cessible.

Le Stagiaire reçoit des identifiants confidentiels dont il assure seul la conservation.

Toute utilisation frauduleuse, partage de compte, reproduction, diffusion ou téléchargement illicite des contenus pourra entraîner :

- la suspension immédiate des accès ;
- la résiliation du contrat aux torts exclusifs du Stagiaire ;
- des poursuites civiles et/ou pénales.

L'Organisme de formation se réserve le droit de contrôler les connexions et usages de la plateforme.

Article 4 – Obligations de l'Organisme de formation

L'Organisme de formation s'engage à :

- fournir l'accès à la plateforme pédagogique ;
- mettre à disposition les contenus prévus ;
- assurer un suivi pédagogique raisonnable ;
- fournir une assistance technique dans un délai raisonnable ;
- respecter les obligations légales et réglementaires applicables aux organismes de formation ;
- délivrer les documents de fin de formation prévus.

L'Organisme de formation est tenu à une obligation de moyens et non de résultat.

Aucune garantie de performance professionnelle, sportive, économique ou commerciale n'est donnée au Stagiaire.

Article 5 – Obligations du Stagiaire

Le Stagiaire s'engage à :

- suivre la formation avec assiduité ;
- réaliser personnellement les travaux demandés ;
- respecter les règles de fonctionnement de la plateforme ;
- adopter un comportement respectueux dans les espaces d'échanges ;

- ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle ;
- répondre aux questionnaires qualité et évaluations nécessaires à la démarche Qualiopi ;
- informer l'Organisme de formation de toute difficulté majeure rencontrée.

Le Stagiaire demeure seul responsable de l'utilisation qu'il fait des enseignements dispensés.

Article 6 – Conditions financières

6.1 – Prix de la formation

Le coût total de la formation est fixé à 3 200 € TTC

6.2 – Modalités de paiement

Le règlement s'effectue selon les modalités suivantes :

- acompte faisant office de réservation : **320 € TTC** ;
- puis :
 - soit paiement comptant de **2 880 € TTC** avant l'entrée en formation ;
 - soit paiement en douze (12) mensualités de **250 € TTC**, soit un total de **3 320 € TTC**, incluant les frais de 120 euros liés au paiement fractionné.

En cas de paiement en mensualités, le premier règlement doit intervenir **avant** l'ouverture des accès à la plateforme.

Tout retard de paiement pourra entraîner :

- la suspension des accès ;
- l'exigibilité immédiate des sommes restantes dues ;
- l'application d'intérêts de retard au taux légal majoré.

6.3 – Financement externe

Lorsque la formation fait l'objet d'une prise en charge par un organisme tiers, le Stagiaire demeure personnellement responsable du paiement en cas de refus total ou partiel de financement.

Article 7 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du travail, le Stagiaire dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la signature du présent contrat pour exercer son droit de rétractation.

La demande doit être adressée par écrit à : contact@perfhex.com

Aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration du délai légal de rétractation, sauf en cas de de formation débutant avant ce délai et avec accord exprès du Stagiaire.

Le remboursement des sommes déjà versées intervient dans un délai maximal de quatorze (14) jours à compter de la réception de la demande.

Article 8 – Résiliation, abandon et interruption

8.1 – Résiliation par le Stagiaire

En cas d'abandon sans motif légitime ou de force majeure dûment justifiée, les sommes dues au titre de la formation restent acquises à l'Organisme de formation.

En cas de force majeure reconnue au sens de l'article 1218 du Code civil, seules les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis.

8.2 – Résiliation par l'Organisme de formation

L'Organisme de formation peut résilier le contrat de plein droit en cas :

- de non-paiement ;
- de fraude ;
- de partage de compte ;
- de comportement injurieux, diffamatoire ou perturbateur ;
- d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ;
- de non-respect grave des présentes conditions.

Dans ce cas, les sommes restant dues deviennent immédiatement exigibles.

8.3 – Annulation de la formation

En cas d'annulation définitive de la formation par l'Organisme de formation avant son commencement, les sommes versées seront intégralement remboursées.

Article 9 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus pédagogiques, documents, méthodes, vidéos, textes, visuels, outils, concepts et supports remis ou accessibles dans le cadre de la formation est protégé par le Code de la propriété intellectuelle.

Ils demeurent la propriété exclusive de l'Organisme de formation.

Toute reproduction, représentation, diffusion, exploitation, adaptation, commercialisation ou mise à disposition, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable est strictement interdite.

Le non-respect du présent article est susceptible d'entraîner des poursuites civiles et pénales.

Article 10 – Confidentialité

Le Stagiaire s'engage à conserver strictement confidentiels :

- les contenus pédagogiques ;
- les échanges internes ;
- les informations concernant les autres participants ;
- les méthodes et procédés transmis.

Cette obligation survivra pendant une durée de cinq (5) ans après la fin de la formation.

Article 11 – Données personnelles

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement destiné à :

- la gestion administrative de la formation ;
- le suivi pédagogique ;
- le respect des obligations légales et réglementaires ;
- les exigences de certification qualité, notamment Qualiopi le cas échéant.

Les données sont conservées pendant la durée légalement nécessaire.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, le Stagiaire dispose :

- d'un droit d'accès ;
- d'un droit de rectification ;
- d'un droit d'effacement ;
- d'un droit d'opposition ;
- d'un droit à la limitation du traitement.

Toute demande peut être adressée à : contact@perfhex.com.

Article 12 – Droit à l'image

Le Stagiaire peut autoriser séparément et facultativement l'utilisation de son image, nom, fonction ou témoignage à des fins de communication de l'Organisme de formation.

Cette autorisation :

- n'est jamais une condition d'accès à la formation ;
- peut être retirée à tout moment ;
- est limitée à une durée maximale de cinq (5) ans.

Une autorisation distincte pourra être signée à cet effet.

Article 13 – Responsabilité

L'Organisme de formation ne pourra être tenu responsable :

- des interruptions temporaires de services liées à des opérations techniques ;
- des dysfonctionnements indépendants de sa volonté ;
- des pertes de données imputables au matériel du Stagiaire ;
- des conséquences de l'utilisation des enseignements dispensés.

Le Stagiaire reste seul responsable de ses décisions professionnelles, sportives, médicales ou économiques.

Article 14 – Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence française.

La partie concernée devra informer l'autre partie dans les meilleurs délais.

Article 15 – Réclamations et médiation

Toute réclamation devra être adressée par écrit à l'Organisme de formation à l'adresse suivante :

En cas de différend persistant, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable avant toute action judiciaire.

Le Stagiaire consommateur peut également recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation.

Article 16 – Litiges et droit applicable

Le présent contrat est soumis au droit français.

Tout litige relatif à son interprétation, son exécution ou sa validité relèvera des juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun.

Article 17 – Documents contractuels

Le Stagiaire reconnaît avoir reçu avant la signature :

- le programme détaillé de formation ;
- les tarifs ;
- les modalités pédagogiques ;
- les conditions générales de vente le cas échéant ;
- le règlement intérieur applicable aux formations à distance ;
- les informations relatives à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Article 18 – Acceptation des parties

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature par les deux parties.

Le Stagiaire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des clauses et les accepter sans réserve.

Fait à :

Le :

En deux exemplaires originaux.

Pour l'Organisme de formation

Perf'Hex

Représenté par : Andy Hyeans

Fonction : Gérant / Responsable de formation

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

Pour le Stagiaire

Nom / Prénom :

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

Document 1 : Programme détaillé de formation

« Ma Métaude »

Approche systémique, complexe et humaine du développement du joueur

1. Présentation de la formation

La formation « Ma Métaude » est une action de développement des compétences destinée aux professionnels de l'accompagnement sportif souhaitant développer une approche individualisée, systémique et transdisciplinaire du développement du joueur et de la performance humaine.

Cette formation propose une méthodologie intégrant :

- les sciences du sport ;
- les neurosciences ;
- la psychologie ;
- les approches écologiques ;
- les mécanismes d'adaptation ;
- la neurologie fonctionnelle ;
- les dimensions cognitives, émotionnelles, physiologiques et environnementales du joueur.

La formation est dispensée intégralement à distance via une plateforme pédagogique sécurisée accessible 24h/24 et 7j/7 pendant une durée de 12 mois.

2. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réaliser une analyse systémique et multidimensionnelle d'un joueur ;
- Identifier les interactions entre les dimensions physiques, cognitives, émotionnelles, sociales et environnementales ;
- Concevoir une stratégie individualisée de développement du joueur ;
- Adapter une intervention d'entraînement dans un environnement complexe et évolutif ;
- Construire une planification cohérente avec les contraintes du terrain ;
- Utiliser des outils d'observation, d'évaluation et de régulation ;
- Développer une méthodologie transférable dans un contexte professionnel ;

- Évaluer les effets d'un accompagnement sur la progression du joueur.

3. Public concerné

La formation s'adresse notamment aux :

- entraîneurs ;
- éducateurs sportifs ;
- préparateurs physiques ;
- préparateurs mentaux ;
- analystes de performance ;
- kinésithérapeutes du sport ;
- coaches individuels ;
- responsables de structures sportives ;
- professionnels du développement du joueur ;
- étudiants en sciences du sport ;
- intervenants dans les sports collectifs.

4. Prérequis

Le stagiaire doit :

- disposer d'une expérience ou d'un intérêt significatif dans le domaine du sport, de l'entraînement ou de l'accompagnement humain ;
- disposer d'un ordinateur ou d'une tablette avec connexion internet ;
- maîtriser suffisamment la langue française pour suivre les contenus pédagogiques.

Une expérience préalable dans l'encadrement sportif est recommandée.

Un entretien de positionnement peut être réalisé avant l'entrée en formation afin de vérifier l'adéquation du parcours avec les besoins du candidat.

5. Durée et organisation

Durée d'accès

12 mois à compter de l'ouverture des accès à la plateforme.

Durée estimée de formation

- Contenus pédagogiques : environ 55 heures ;
- Travaux personnels, études de cas, recherches et mémoire : environ 65 heures ;

Durée totale estimée du parcours

Environ 120 heures.

Le rythme de progression est adaptable selon les contraintes professionnelles et personnelles du stagiaire.

6. Modalités pédagogiques

Formation ouverte et à distance (FOAD).

La formation comprend :

- des vidéos pédagogiques ;
- des supports écrits ;
- des transcriptions ;
- des synthèses ;
- des études de cas ;
- des ressources complémentaires ;
- des travaux de recherche ;
- des évaluations ;
- un mémoire de mise en pratique.

Le stagiaire bénéficie :

- d'un accès individuel sécurisé ;
- d'un accompagnement pédagogique à distance ;
- d'un espace d'échanges ;
- d'un support technique.

7. Assistance pédagogique et technique

Assistance pédagogique

L'accompagnement pédagogique est assuré par : Andy Hyeans et les intervenants pédagogiques de la formation.

Le stagiaire peut adresser ses questions à : contact@perfhex.com.

Délai indicatif de réponse : sous 72 heures ouvrées maximum.

Assistance technique

En cas de difficulté technique liée à la plateforme :

Les connexions, temps de présence et progressions sont tracés automatiquement afin d'assurer le suivi de l'assiduité.

8. Modalités de suivi et d'évaluation

Le suivi de la formation est réalisé via :

- relevés de connexion ;
- statistiques de progression ;
- réalisation des modules ;
- QCM ;
- études de cas ;
- travaux de recherche ;
- mémoire final ;
- questionnaires qualité et satisfaction.

9. Modalités d'évaluation des acquis

QCM (Questionnaires à choix multiples)

Les compétences sont évaluées à travers des QCM :

- Trois QCM de validation ;
- Score minimum requis : 80 % de bonnes réponses ;
- Plusieurs tentatives autorisées.

Travaux de recherche

Trois rapports de recherche notés sur 20.

Critères d'évaluation :

- compréhension de la problématique ;
- qualité de l'analyse ;
- mobilisation des concepts ;
- pertinence des références ;
- transférabilité terrain ;
- qualité rédactionnelle.

Validation :

- minimum requis : 12/20.

Mémoire de mise en œuvre pratique

Le mémoire consiste en l'application pratique des concepts de la formation sur un joueur ou un contexte d'accompagnement réel.

Critères d'évaluation :

- analyse initiale ;
- cohérence des préconisations ;
- pertinence de la planification ;
- qualité des outils proposés ;
- capacité d'adaptation ;
- analyse intermédiaire ;
- cohérence globale de l'accompagnement.

Validation :

- minimum requis : 12/20.

10. Validation de la formation

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire sous réserve :

- du suivi effectif du parcours ;
- de la réalisation des évaluations ;
- de la validation des critères pédagogiques.

Cette formation ne délivre pas de diplôme d'État ni de certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire Spécifique.

11. Programme pédagogique

Bloc 1 – Le joueur

Objectif : Comprendre le joueur comme un système complexe et multidimensionnel.

Contenus principaux :

- systémique complexe ;
- hologrammatique ;
- récursivité ;
- dialogique ;
- écologie du joueur ;
- neurosciences appliquées ;
- latéralisation cérébrale ;
- système vestibulaire ;
- intégration neurofonctionnelle ;
- interactions biologiques et environnementales.

Évaluations :

- QCM 1 ;
- étude de cas ;
- rapport de recherche 1.

Bloc 2 – L'entraînement

Objectif : Concevoir un entraînement individualisé intégrant les dimensions humaines et environnementales.

Contenus principaux :

- approches traditionnelles ;
- approche écologique ;
- approche humaine ;
- respiration ;
- nutrition ;
- sommeil ;
- posture ;
- fonctions cognitives ;
- optimisation physique ;
- optimisation émotionnelle ;
- affordances ;
- perception-action ;
- adaptabilité.

Évaluations :

- QCM 2 ;
- étude de cas ;
- rapport de recherche 2.

Bloc 3 – Le terrain

Objectif : Adapter l'intervention d'entraînement aux contraintes du terrain et du contexte réel.

Contenus principaux :

- profilage du joueur ;
- analyse contextuelle ;
- planification ;
- périodisation ;
- morphocycle ;
- management ;
- systèmes d'entraînement ;

- prise de décision ;
- intervention terrain ;
- analyse continue.

Évaluations :

- QCM 3 ;
- étude de cas ;
- rapport de recherche 3.

Bloc 4 – Développement et optimisation de la performance

Objectif : Développer des stratégies avancées d'optimisation et de régulation de la performance.

Contenus principaux :

- régulation attentionnelle ;
- optimisation neurophysiologique ;
- dialogue cœur-cerveau ;
- neurofeedback ;
- hacking de l'intention-action ;
- stratégies naturelles d'optimisation ;
- limites des approches d'optimisation.

Évaluation :

- mémoire final de mise en pratique.

12. Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques comprennent :

- plateforme LMS ;
- vidéos pédagogiques ;
- documents téléchargeables ;
- supports écrits ;
- études de cas ;
- évaluations numériques ;
- ressources scientifiques ;
- espace d'échanges.

13. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve de l'étude des besoins spécifiques.

Un référent handicap est disponible afin d'étudier les adaptations possibles du parcours.

Contact : contact@perfhex.com.

14. Modalités d'accès

L'entrée en formation intervient après :

- signature du contrat de formation ;
- validation administrative ;
- règlement prévu au contrat.

Les accès à la plateforme sont transmis par email.

15. Tarif

Tarif de la formation : 3 200 € TTC.

Possibilités de paiement échelonné selon les conditions contractuelles en vigueur.

16. Effectif

Le nombre de stagiaires par session est limité à : 15 participants maximum afin de garantir la qualité pédagogique et le suivi individualisé.

17. Intervenants pédagogiques

La formation est coordonnée par : Andy Hyeans.

avec la participation d'experts et intervenants spécialisés issus :

- du sport professionnel ;
- des neurosciences ;
- de la préparation physique ;
- de la psychologie ;
- de la posturologie ;
- du sommeil ;
- de la performance humaine.

18. Informations administratives

Organisme de formation

Perf'Hex

Adresse : 130 ruelle des deux puits - 24360 Saint-Estèphe – France

SIRET : 91302324800028

Contact administratif : contact@perfhex.com

Contact pédagogique : andy@perfhex.com

Document 2 : Livret d'accueil stagiaire

Bienvenue chez Perf'Hex. Nous vous remercions pour votre confiance et votre inscription à la formation « Ma Métaude ».

Ce livret d'accueil a pour objectif de vous présenter :

- le fonctionnement général de la formation ;
- les modalités pédagogiques ;
- les règles de bon déroulement ;
- les modalités d'accompagnement ;
- les informations pratiques utiles tout au long de votre parcours.

Nous vous invitons à lire attentivement ce document avant le début de votre formation.

1. Présentation de l'organisme de formation

Perf'Hex est une structure spécialisée dans :

- le développement du joueur ;
- la performance humaine ;
- l'entraînement individualisé ;
- les approches systémiques et complexes appliquées au sport.

L'organisme développe des formations destinées aux professionnels du sport souhaitant enrichir leur méthodologie d'accompagnement.

2. Présentation de la formation « Ma Métaude »

La formation « Ma Métaude » propose une approche transdisciplinaire du développement du joueur et de la performance.

Elle intègre notamment :

- les sciences du sport ;
- les neurosciences ;
- la psychologie ;
- les approches écologiques ;
- la neurologie fonctionnelle ;
- les dimensions cognitives, émotionnelles, sociales et environnementales du joueur.

La formation est dispensée entièrement à distance via une plateforme pédagogique sécurisée.

3. Vos interlocuteurs

Responsable pédagogique

Andy Hyeans

Contact pédagogique : andy@perfhex.com

Assistance administrative et technique

Contact : contact@perfhex.com

4. Fonctionnement général de la formation

Modalité

Formation ouverte et à distance (FOAD).

Durée d'accès

Vous disposez d'un accès à la plateforme pendant : 12 mois à compter de l'ouverture des accès.

Organisation

Le parcours est structuré en plusieurs blocs pédagogiques comprenant :

- vidéos ;
- supports écrits ;
- ressources complémentaires ;
- études de cas ;
- QCM ;
- travaux de recherche ;
- mémoire final.

Le rythme de progression reste adaptable selon vos contraintes personnelles et professionnelles.

5. Accès à la plateforme

A l'ouverture de la formation, vous recevez :

- un identifiant personnel ;

- un mot de passe confidentiel ;
- les instructions de connexion.

L'accès est :

- strictement personnel ;
- individuel ;
- non cessible.

6. Configuration matérielle recommandée

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est recommandé de disposer :

- d'un ordinateur ou d'une tablette récente ;
- d'une connexion internet stable ;
- d'un navigateur à jour ;
- d'un casque ou d'écouteurs ;
- d'un logiciel de lecture PDF.

7. Suivi pédagogique

Votre progression est suivie grâce :

- aux connexions à la plateforme ;
- au suivi des modules réalisés ;
- aux évaluations ;
- aux travaux remis.

Les temps de connexion et de progression sont enregistrés afin de garantir la traçabilité du parcours de formation.

8. Accompagnement pédagogique

Vous pouvez poser vos questions pédagogiques à tout moment à : contact@perfhex.com

Réponse sous 72 heures ouvrées maximum.

L'accompagnement pédagogique intervient notamment :

- lors des corrections ;
- lors des travaux de recherche ;
- lors du mémoire final.

9. Modalités d'évaluation

La validation des acquis repose sur :

- des QCM ;
- des études de cas ;
- des travaux de recherche ;
- un mémoire pratique final.

Les critères d'évaluation sont communiqués dans les supports pédagogiques correspondants.

10. Validation de la formation

Une attestation de fin de formation est remise sous réserve :

- du suivi effectif du parcours ;
- de la réalisation des évaluations demandées ;
- du respect des obligations pédagogiques.

11. Règles de bon comportement

Afin de garantir un environnement de formation de qualité, chaque stagiaire s'engage à :

- respecter les autres participants ;
- adopter un comportement professionnel ;
- ne pas diffuser de contenus offensants, discriminatoires ou diffamatoires ;
- respecter les consignes pédagogiques.

Tout comportement inapproprié pourra entraîner :

- une suspension temporaire ;
- ou une exclusion définitive de la formation.

12. Confidentialité et propriété intellectuelle

Les contenus de formation :

- vidéos ;
- documents ;
- supports écrits ;
- méthodes ;
- outils pédagogiques ;

demeurent la propriété exclusive de Perf'Hex.

Il est strictement interdit :

- de partager les accès ;
- d'enregistrer ;
- de reproduire ;
- de diffuser ;
- de commercialiser les contenus sans autorisation écrite préalable.

13. Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre :

- de la gestion administrative ;
- du suivi pédagogique ;
- des obligations réglementaires liées à la formation.

Conformément au RGPD, vous disposez :

- d'un droit d'accès ;
- de rectification ;
- d'effacement ;
- d'opposition ;
- de limitation du traitement.

Toute demande peut être adressée à : contact@perfhex.com

14. Accessibilité et handicap

La formation peut faire l'objet d'adaptations pour les personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est disponible afin d'étudier les besoins spécifiques et les solutions envisageables.

Contact : contact@perfhex.com

15. Réclamations et amélioration continue

Dans le cadre de notre démarche qualité, vous pouvez adresser :

- vos remarques ;
- suggestions ;
- difficultés ;
- réclamations ;

à l'adresse suivante : contact@perfhex.com

Chaque demande fait l'objet d'une analyse et d'un suivi.

16. Engagement qualité

Perf'Hex s'engage à :

- proposer des contenus actualisés ;
- assurer un accompagnement pédagogique sérieux ;
- améliorer continuellement ses formations ;
- recueillir les retours des stagiaires ;
- respecter les exigences réglementaires applicables aux organismes de formation.

17. Documents remis au stagiaire

Avant ou pendant la formation, le stagiaire reçoit :

- le programme détaillé ;
- le contrat ou la convention ;
- le règlement intérieur ;
- les accès à la plateforme ;
- les modalités d'évaluation ;
- les documents pédagogiques nécessaires.

18. Informations administratives

Perf'Hex

Adresse :

130 ruelle des deux puits
24360 Saint-Estèphe – France

SIRET :

91302324800028

Contact administratif : contact@perfhex.com

Contact pédagogique : andy@perfhex.com

Document 3 : Règlement intérieur FOAD

Formation « Ma Métaude »

Conformément aux articles L.6352-3 et suivants et R.6352-1 et suivants du Code du travail.

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires inscrits à une action de formation organisée par PERF'HEX.

Article 1 — Objet

Le présent règlement a pour objet :

- de définir les règles applicables aux stagiaires ;
- de préciser les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline ;
- de rappeler les obligations liées aux formations ouvertes et à distance (FOAD).

Chaque stagiaire accepte les termes du présent règlement lors de son inscription.

Article 2 — Champ d'application

Le présent règlement s'applique pendant toute la durée de la formation.

Les formations étant réalisées à distance, les règles concernent notamment :

- l'utilisation de la plateforme ;
- les espaces d'échange ;
- les classes virtuelles éventuelles ;
- les outils numériques mis à disposition.

Article 3 — Accès à la plateforme

Les identifiants transmis au stagiaire sont strictement personnels et confidentiels.

Le stagiaire s'engage à :

- ne pas transmettre ses accès ;
- ne pas partager les contenus ;
- ne pas permettre l'utilisation de son compte par un tiers.

Toute utilisation frauduleuse pourra entraîner :

- la suspension immédiate des accès ;
- l'exclusion de la formation ;
- des poursuites civiles ou pénales.

Article 4 — Assiduité

Le stagiaire s'engage à suivre la formation avec sérieux et assiduité.

L'assiduité est notamment contrôlée par :

- les relevés de connexion ;
- les temps de consultation ;
- la réalisation des activités pédagogiques ;
- les évaluations.

Article 5 — Comportement attendu

Le stagiaire s'engage à adopter un comportement respectueux.

Sont notamment interdits :

- les propos injurieux ;
- les comportements discriminatoires ;
- le harcèlement ;
- les publications diffamatoires ;
- les perturbations volontaires du fonctionnement pédagogique.

Article 6 — Propriété intellectuelle

Tous les contenus pédagogiques demeurent la propriété exclusive de PERF'HEX.

Toute reproduction, diffusion, enregistrement ou commercialisation sans autorisation écrite préalable est strictement interdite.

Article 7 — Confidentialité

Le stagiaire s'engage à respecter la confidentialité des échanges, contenus et informations partagés dans le cadre de la formation.

Article 8 — Sanctions disciplinaires

En cas de manquement au présent règlement, PERF'HEX pourra appliquer les sanctions suivantes :

- avertissement écrit ;
- suspension temporaire ;
- exclusion définitive.

La sanction sera proportionnée à la gravité des faits.

Article 9 — Procédure disciplinaire

Aucune sanction définitive ne pourra être prononcée sans que le stagiaire ait été informé des griefs retenus contre lui et mis en mesure de présenter ses observations.

Article 10 — Protection des données

Les données collectées dans le cadre de la formation sont traitées conformément au RGPD.

Article 11 — Entrée en vigueur

Le présent règlement intérieur entre en vigueur à compter de sa communication au stagiaire.

Document 4 : Procédure Handicap

1. Objectif

PERF'HEX s'engage à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à ses formations.

Cette procédure a pour objectif :

- d'identifier les besoins spécifiques ;
- d'étudier les possibilités d'adaptation ;
- de sécuriser le parcours du stagiaire.

2. Référent handicap

Le référent handicap de PERF'HEX est joignable à : contact@perfhex.com

3. Recueil des besoins

Le stagiaire peut signaler sa situation de handicap :

- lors de l'inscription ;
- avant l'entrée en formation ;
- ou à tout moment pendant la formation.

Un échange confidentiel pourra être organisé afin d'identifier les besoins spécifiques.

4. Étude des adaptations possibles

Selon les besoins identifiés, les adaptations suivantes pourront être envisagées :

- aménagement du rythme ;
- adaptation des supports ;
- accompagnement renforcé ;
- délais supplémentaires ;
- adaptation des modalités d'évaluation ;
- aides techniques compatibles avec la plateforme.

5. Limites d'intervention

Certaines situations peuvent nécessiter l'intervention de partenaires spécialisés.

Lorsque les adaptations nécessaires dépassent les capacités de l'organisme, le stagiaire pourra être orienté vers des structures compétentes.

6. Confidentialité

Les informations relatives à la situation de handicap sont strictement confidentielles.

7. Amélioration continue

PERF'HEX s'engage à améliorer continuellement l'accessibilité de ses formations.

Document 5 : Procédure de réclamation

1. Objet

La présente procédure a pour objectif de définir les modalités de traitement des réclamations formulées par :

- les stagiaires ;
- les clients ;
- les financeurs ;
- les partenaires.

2. Définition

Une réclamation correspond à toute expression d'insatisfaction concernant :

- la formation ;
- l'organisation ;
- l'accompagnement ;
- les outils ;
- l'administration ;
- les intervenants.

3. Transmission des réclamations

Les réclamations doivent être adressées à : contact@perfhex.com

La demande doit préciser :

- le nom du demandeur ;
- la formation concernée ;
- l'objet de la réclamation ;
- les éléments utiles à son analyse.

4. Traitement

PERF'HEX s'engage à :

- accuser réception sous 7 jours ouvrés maximum ;
- analyser la demande ;
- proposer une réponse adaptée.

5. Traçabilité

Chaque réclamation fait l'objet :

- d'un enregistrement ;
- d'un suivi ;
- d'une analyse dans le cadre de l'amélioration continue.

6. Amélioration continue

Les réclamations sont utilisées pour améliorer :

- les contenus ;
- l'organisation ;
- l'accompagnement ;
- la qualité des prestations.

Document 6 : Convention de formation tierce personne

Convention de formation professionnelle

Conformément aux articles L.6353-1 et suivants du Code du travail.

Entre les soussignés

PERF'HEX

130 ruelle des deux puits
24360 Saint-Estèphe
SIRET : 91302324800028

Ci-après dénommé « l'Organisme de formation »

ET

Société :

Adresse :

SIRET :

Représentée par :

Ci-après dénommée « le Client »

Article 1 — Objet

La présente convention a pour objet la réalisation de la formation intitulée :

« Ma Métaude »

Article 2 — Nature de l'action

Action de développement des compétences.

Article 3 — Objectifs

La formation vise à permettre aux participants de :

- analyser un joueur dans sa globalité ;
- construire des stratégies individualisées ;
- adapter les interventions d'entraînement ;
- optimiser le développement et la performance.

Article 4 — Modalités

Formation ouverte et à distance.

Durée estimée : 120 heures.

Accès plateforme : 12 mois.

Article 5 — Effectif

Nombre de participants : 15 maximum par session.

Article 6 — Prix

Le coût de la formation est fixé à :

3 200 € TTC par participant.

Article 7 — Modalités de règlement

Le règlement intervient selon les modalités prévues au devis ou à la facture.

Article 8 — Attestation

Une attestation de fin de formation sera remise aux participants ayant réalisé le parcours prévu.

Article 9 — Résiliation

En cas de force majeure ou d'empêchement majeur, les parties recherchent une solution amiable.

Article 10 — Litiges

La présente convention est soumise au droit français.

Document 7 : Informations essentielles OPCO

Intitulé

Ma Métaude — Approche systémique et complexe du développement du joueur

Catégorie

Action de développement des compétences

Modalité

Formation ouverte et à distance (FOAD)

Durée totale estimée

120 heures

Durée d'accès

12 mois

Public cible

Professionnels du sport et de l'accompagnement.

Prérequis

Expérience ou intérêt significatif dans le domaine sportif.

Objectifs opérationnels

- Profilage du joueur ;
- Construction de stratégies individualisées ;
- Adaptation des interventions ;
- Analyse systémique ;

- Évaluation des effets d'accompagnement.

Moyens pédagogiques

- LMS ;
- vidéos ;
- supports PDF ;
- QCM ;
- travaux de recherche ;
- mémoire.

Suivi d'assiduité

- relevés de connexion ;
- suivi progression ;
- évaluations.

Modalités d'évaluation

- QCM ;
- rapports ;
- mémoire.

Sanction

Attestation de fin de formation.

Document 8 : Référentiels des compétences et modalités d'évaluation

Bloc 1 — Analyser le joueur dans sa complexité

Compétences visées

- Identifier les dimensions du joueur ;
- Analyser les interactions systémiques ;
- Évaluer les contraintes environnementales.

Modalités d'évaluation

- QCM 1 ;
- étude de cas ;
- rapport de recherche 1.

Bloc 2 — Concevoir un entraînement individualisé

Compétences visées

- Construire une stratégie d'accompagnement ;
- Adapter les contenus d'entraînement ;
- Intégrer les dimensions humaines et écologiques.

Modalités d'évaluation

- QCM 2 ;
- étude de cas ;
- rapport de recherche 2.

Bloc 3 — Adapter l'intervention au terrain

Compétences visées

- Analyser une situation réelle ;
- Construire une planification ;
- Réguler les interventions.

Modalités d'évaluation

- QCM 3 ;
- étude de cas ;
- rapport de recherche 3.

Bloc 4 — Évaluer les effets d'un accompagnement

Compétences visées

- Mesurer les effets des interventions ;
- Ajuster les stratégies ;
- Construire un accompagnement cohérent.

Modalités d'évaluation

- mémoire final.

Document 9 : Conducteur pédagogique

Ce conducteur pédagogique n'est pas contractuel.

Bloc 1

Partie	Réf.	Durée de visionnage/d e lecture	Titre	Formateur	Semaine de la formation conseillée (/52)	Temps de cours estimé par semaine (hors travail personnel et sources)
Partie 1 : Le joueur	Intro	00:05:28	Introduction générale à Ma Métaude	Andy Hyeans	Semaine 1	01:20:14
	1-1	00:21:35	Introduction à la première partie sur le joueur			
			Le joueur est un système			
	1-2	00:07:24	La complexité du système			
	1-3	00:23:12	L'hologrammatique dans le système			
	1-4	00:08:14	La récursivité dans le système			
	1-5	00:14:21	La dialogique dans le système			
	1-6	00:07:04	L'incertitude dans le système	Andy Hyeans	Semaine 2	00:49:17
	1-7	00:06:50	L'écologie du système			
	1-8	00:04:04	Autonomie et dépendance			
	1-9	00:05:29	La reliance dans le système			
	1-10	00:08:08	L'incomplétude de nos connaissances	Mat Boulé		
	1-11	00:17:42	La compétence vestibulaire			
	1-12	00:48:59	Introduction à la latéralisation cérébrale - Développement cérébrale et performance	Clément Sirieix	Semaine 3	00:48:59
	1-13	00:49:22	Neurosciences appliquées à l'entraînement et au terrain		Semaine 4	00:49:22
	1-14	00:23:04	Intégration neurofonctionnelle : Du savoir à l'action		Semaine 5	00:47:39
	1-15	00:24:35	Système, interactions, régulations, approches traditionnelle, écologique, complexe, exemple de reliance	Andy Hyeans		
	1-16	01:00:00	Travail de recherche : Le climat motivationnel	Andy Hyeans	Semaine 6	01:00:00
		01:00:00	favorise-t-il une véritable		Semaine 7	01:00:00

		01:00:00	persévérance ou une persistance sous contrainte chez les jeunes joueurs ?		Semaine 8	01:00:00
	1-17	01:00:00	Cas pratique : Sarah, jeune basketteuse	Andy Hyeans	Semaine 9	01:00:00
	QCM 1	01:00:00	65 questions à choix multiple, 80% de bonnes réponses	Andy Hyeans	Semaine 10	01:00:00
					Durée des cours*	09:35:31
					*hors travail personnel et sources	

Bloc 2

Partie	Réf.	Durée de visionnage /de lecture	Titre	Formateur	Semaine de la formation conseillée (/52)	Temps de cours par semaine (hors travail personnel et sources)
Partie 2 : L'entraînement	Correction	00:15:00	Correction du premier cas pratique et Rapport de recherche	Andy Hyeans	Semaine 11	00:50:11
	Intro	00:09:44	Introduction partie 2			
	2-1	00:03:56	Introduction à l'approche traditionnelle			
	2-1- 1	00:05:14	Pour adapter le joueur			
	2-1- 2	00:10:05	Pour acquérir des compétences			
	2-1- 3	00:06:12	Pour stimuler l'engagement			
	2-1- 4	00:16:50	Les limites de l'approche traditionnelle	Andy Hyeans	Semaine 12	00:56:50
	2-1- 5	00:03:31	Comment dépasser ces limites ?			
	2-1- 6	00:06:37	TDSE vs Ecological Approach	Micah Lancaster		
	2-2	00:03:33	Introduction à l'approche écologique	Andy Hyeans		
	2-2- 1	00:26:19	Nos erreurs à l'origine de l'approche traditionnelle	Andy Hyeans	Semaine 13	00:55:43
	2-2- 2	00:07:25	Corriger nos erreurs			
	2-2- 3	00:05:16	L'approche écologique est-elle la solution ?	Alex Sarama		
	2-2-4-1	00:01:31	L'approche écologique partie 1			
	2-2-4-2	00:06:07	L'approche écologique partie 2			
	2-2-4-3	00:09:35	L'approche écologique partie 3			
	2-3	00:14:09	Introduction à l'approche humaine	Andy Hyeans		
	2-3-1-A	00:11:40	Pourquoi le socle physiologique ?	Vincent Estignard		
	2-3-1-B	00:01:42	Le système postural	Vincent Estignard	Semaine 14	00:52:27
	2-3-1-C	00:10:22	Relations oeil-pied et posture			
	2-3-1-D	00:09:28	Tests spécifiques pour l'oeil			

2-3-1-E	00:06:32	Tests spécifiques pour le pied			
	2-3-1-F	00:06:30			
	2-3-2-1	00:12:53			
			Laurent Ozier		
2-3-2-2	00:45:00	Comprendre la vision sportive moderne			
2-3-2-3	00:60:00	Neurosciences de la perception sportive	Laurent Ozier		
2-3-2-4	00:60:00	Quiet eye & expertise perceptive			
			Laurent Ozier		
2-3-2-4	00:60:00	Lecture & anticipation			
2-3- 3	00:05:00	Au delà du socle physiologique	Andy Hyeans		
2-3- 4	00:01:00	Les fonctions de base	Andy Hyeans		
2-3-4-A	00:31:11	La respiration	Leonardo Pelagotti		
2-3-4-B	00:05:38	La nutrition	Andy Hyeans	Semaine 15	01:05:18
2-3-4-B1	00:05:40	Nutrition saine			
2-3-4-B2	00:09:10	Nutrition équilibrée			
2-3-4-B3	00:12:39	Macronutriments	Andy Hyeans		
2-3-4-B4	00:07:41	Micronutriments			
2-3-4-B5	00:04:57	Hydratation			
2-3-4-B6	00:03:54	Inconfort digestif			
2-3-4-B7	00:05:37	Microbiote			
2-3-4-B8-1	00:08:54	Super-diètes	Andy Hyeans	Semaine 16	00:51:46
2-3-4-B8-2	00:06:23	Super-aliments			
2-3-4-B9	00:05:00	Placard idéal du joueur			
2-3-4-B10	00:09:20	Performance vs développement	Lucile Maffre	Semaine 17	01:04:09
2-3-4-C1	00:13:40	Le sommeil			
2-3-4-C2	00:19:32	Contraintes et altérations			
2-3-4-C3	00:05:45	5 possibilités d'optimisation du sommeil méconnues	Lucile Maffre		
2-3-4-C4	00:25:12	Un bon sommeil ?			
2-3-4-D	00:01:00	L'usage de soi	Brice Steiniger	Semaine 18	01:06:29
2-3-4-D1	00:04:08	Présentation			
2-3-4-D2	00:06:07	Non-fiabilité des perceptions			
2-3-4-D3	00:06:45	La force des habitudes			
2-3-4-D4	00:05:12	Inhibition			

	2-3-4-D5	00:18:27	Directions	Brice Steiniger				
	2-3-4-D6	00:08:47	Primary control	Brice Steiniger	Semaine 19	00:52:22		
	2-3-4-D7	00:07:15	Globalité					
	2-3-4-E1	00:36:20	Machoire carrée, performance au carré	Estelle Goffelli				
	2-3-4-E2	00:36:59	Machoire carrée, performance au carré (2)	Estelle Goffelli	Semaine 20	01:25:03		
	2-3-4-E3	00:48:04	Machoire carrée, performance au carré (3)					
	2-3-4-E4	00:15:55	Machoire carrée, performance au carré (4)	Estelle Goffelli	Semaine 21	01:22:45		
	2-3- 5	00:01:00	Fonctions avancées	Andy Hyeans				
	2-3-5-A	01:05:50	Optimisation cognitive	Anthony Lespade				
	2-3-5-B	01:37:27	Optimisation physique	Pedro Maio	Semaine 22	01:37:27		
	2-3-5-C	00:14:05	Optimisation émotionnelle	Andy Hyeans	Semaine 23	00:59:25		
	2-3-5-D	00:12:23	Optimisation technico-tactique	Guillaume Vizade				
	2-3-5-E	00:07:46	Optimisation sociale	Guillaume Vizade				
	2-3-5-F	00:25:11	Le bioacking naturel	Léonardo Pelagotti				
	2-3- 6	00:06:07	Les limites de l'approche humaine	Andy Hyeans	Semaine 24	01:00:47		
	2-4	00:05:48	Introduction à l'approche MEH					
	2-4- 1	00:08:38	L'affordance dans le système complexe					
	2-4- 2	00:14:22	La légalité des perceptions	Andy Hyeans			Semaine 25	00:40:27
	2-4- 3	00:10:31	Vision					
	2-4- 4	00:10:47	Audition					
	2-4- 5	00:04:34	Toucher					
	2-4- 6	00:05:14	Proprioception					
	2-4- 7	00:03:07	Système vestibulaire					
	2-4- 7	00:04:50	Action motrice					
	2-4- 9	00:22:49	Générer une plus grande adaptabilité et optimiser l'expression du potentiel biologique					
	2-4-10	00:04:27	Limites du MEH					
	2-4-11	01:10:00	Des concepts au terrain 2	Andy Hyeans	Semaine 26	01:10:00		
	2-5- 1	01:00:00	Rapport de recherche 2	Andy Hyeans	Semaine 27	01:00:00		
	2-5- 1	01:00:00	Rapport de recherche 2	Andy Hyeans	Semaine 28	01:00:00		
	2-5- 1	01:00:00	Rapport de recherche 2	Andy Hyeans	Semaine 29	01:00:00		
	2-5- 2	01:00:00	Killian, jeune footballeur	Andy Hyeans	Semaine 30	01:00:00		
	QCM 2	01:00:00	65 questions à choix multiple, 80% de bonnes réponses	Andy Hyeans	Semaine 31	01:00:00		

					Durée des cours*	21:51:09
					*hors travail personnel et sources	

Bloc 3

○

Partie	Référence	Durée de visionnage/de lecture	Titre	Formateur	Semaine de la formation conseillée (/52)	Temps de cours par semaine (hors travail personnel et sources)
Partie 3 : Le terrain	Correction	00:15:00	Correction du second cas pratique et rapport de recherche 2	Andy Hyeans	Semaine 32	01:09:57
	Intro	00:04:39	Introduction partie 3			
	3-1	00:03:04	Armer les entraîneurs			
	3-1- 1	00:15:37	Désinformation, croyance et infobésité			
	3-1- 2	00:08:31	Travailler avec l'IA			
	3-1- 3	00:07:56	Vers une démarche basée sur les preuves			
	3-2	00:06:42	Le profilage du joueur			
	3-2- 1	00:08:28	La dimension émotionnelle			
	3-2- 2	00:12:37	La dimension cognitive			
	3-2- 3	00:50:41	La dimension physique	Andy Hyeans	Semaine 33	01:03:18
	3-2- 4	00:11:40	La dimension sociale	Andy Hyeans	Semaine 34	01:11:50
	3-2- 5	00:09:27	La dimension contextuelle			
	3-2- 6	00:12:03	Le profilage du joueur professionnel	Guillaume Vizade		
	3-2- 7	00:20:00	Tests et paramètres	Andy Hyeans		
	3-3	00:18:40	Le quotidien du joueur	Guillaume Alquier		
	3-4	00:20:04	Le morphocycle du joueur	Andy Hyeans	Semaine 35	01:07:45
	3-5	00:47:41	La périodisation du développement du joueur	Andy Hyeans		
	3-6	00:16:34	L'évaluation continue	Andy Hyeans	Semaine 36	01:54:25
	3-7	00:05:00	Exemple de systèmes d'entraînement et de séances			
	3-7-B	00:07:56	Système Hoops Mastery (Basket-ball)			
	3-7-A	01:24:55	Pacelab System (Bowling rapide)	Steffan Jones		

	3-7-C	00:13:55	Exemple d'une séance individuelle de développement de l'avant-pied	Andy Hyeans	Semaine 37	00:53:32
	3-7-D	00:19:22	Exemples d'exercices de développement du tir partie 1	Andy Hyeans		
	3-7-E	00:20:15	Exemples d'exercices de développement du tir partie 2	Andy Hyeans		
	3-8	00:10:32	Le match de basket-ball par Guillaume Vizade	Guillaume Vizade	Semaine 38	01:30:25
	3-9	01:19:53	Le rôle d'entraîneur et le staff management pro (vidéo à venir)	Andy Hyeans		
	3-10	00:22:40	Des concepts au terrain 3 - L'exemple du Up tempo (vidéo à venir)	Andy Hyeans	Semaine 39	01:22:40
	3-11	01:00:00	Rapport de recherche 3			
	3-11	01:00:00	Rapport de recherche 3	Andy Hyeans	Semaine 40	01:00:00
	3-11	01:00:00	Rapport de recherche 3	Andy Hyeans	Semaine 41	01:00:00
	3-12	01:00:00	Cas pratique : Interventionen Betclic Elite	Andy Hyeans	Semaine 42	01:00:00
	QCM 3	01:00:00	50 questions à choix multiple, 80% de bonnes réponses	Andy Hyeans	Semaine 43	01:00:00
					Durée des cours*	14:13:52
					*hors travail personnel et sources	

Bloc 4

Partie	Référence	Durée de visionnage/ de lecture	Titre	Formateur	Semaine de la formation conseillée (/52)	Temps de cours par semaine (hors travail personnel et sources)
Partie 4 : Hacker le développement et la performance	Correction	00:15:00	Correction du troisième cas pratique et rapport de recherche 3	Andy Hyeans	Semaine 44	01:15:00
	Mémoire	01:00:00	Mémoire - Bilan initial	Andy Hyeans		
	Mémoire	01:00:00	Mémoire - Préconisations	Andy Hyeans	Semaine 45	01:00:00
	Mémoire	01:00:00	Mémoire - Programmation	Andy Hyeans	Semaine 46	01:00:00
	Mémoire	01:00:00	Mémoire - Bilan intermédiaire	Andy Hyeans	Semaine 47	01:00:00
	4-1	00:18:03	Pourquoi le dev du joueur peut (et doit être hacké) ?	Andy Hyeans	Semaine 48	01:05:21
	4-2	00:29:13	Les grands paramètres d'un hack efficace			
	4-3	00:01:00	Les outils de hacking			
	4-31	00:17:05	Hacker le focus externe			
	4-32	00:01:00	Hacker le système parasymphatique	Andy Hyeans	Semaine 49	00:53:31
	4-32- 1	00:52:31	Dialogue coeur-cerveau	Andy Hyeans		
	4-33	00:01:00	Hacker l'activité cérébrale	Andy Hyeans	Semaine 50	01:12:37
	4-33- 1	00:05:00	Qu'est-ce qu'Optibrain ?	Debbie Crews		
	4-33- 2	00:04:13	L'algorithme de neurofeedback	Debbie Crews		
	4-33- 3	00:01:30	Types d'informations fournies	Debbie Crews		
	4-33- 4	00:08:54	Recherches pour développer l'algorithme	Debbie Crews		
	4-34	00:20:00	Hacker l'intention-action			
	4-4	00:12:00	Les hacks naturels	Andy Hyeans		
	4-5	00:20:00	Les limites du hacking	Andy Hyeans		
					Durée des cours*	07:26:29
					*hors travail personnel et sources	

Bloc 5

Partie	Référence	Durée de visionnage/de lecture	Titre	Formateur	Semaine de la formation conseillée (/52)	Temps de cours par semaine (hors travail personnel et sources)
Partie 5 : Ma métaude en club	5-1	01:00:00	Equipe amateur	Andy Hyeans	Semaine 51	01:00:00
	5-2	01:00:00	Equipe professionnelle	Andy Hyeans	Semaine 52	01:00:00

Document 10 : Intervenants

La liste des intervenants n'est pas contractuelle.

Noms et prénoms	Diplômes	Qualifications
Hyeans Andy	MASTER 2 STAPS DEJEPS Basketball DU Mathématiques appliqués Certifié en analyse numérique Certifié en mouvement humain	27 ans d'expérience Dirigeant de Perf'Hex Auteur de <i>Sport Data Revolution</i> et <i>Des Secrets de l'Équipe Championne</i>
Vizade Guillaume	MASTER 2 Management DESJEPS Basketball	Coach professionnel Betclic Elite Equipe de France Formateur FFBB
Alquier Guillaume	MASTER 2 STAPS DU préparation physique	Coach professionnel Betclic Elite NBA
Vincent Estignard	DE kinésithérapie DO Ostéopathie CIES Posturologue	Dirigeant Posturoone Formateur CIES
Alex Sarama	Licence University of Nottingham	Head coach WNBA
Anthony Lespade	Diplôme supérieur de PM	Dirigeant MIIND Formateur en PM
Steffan Jones	PGCE in Physical education from Cambridge University	Dirigeant Pacelab
Lucile Maffre	MASTER CHIMIE	Sleep Scientist INSEP
Rachid Meziane	DESJEPS Basketball	Head Coach WNBA
Léonardo Pelagotti	Master coach Oxygen Advantage	Dirigeant Inspire Potential
Brice Steininger	Maîtrise sciences sociales et management du sport, Education et motricité	Dirigeant B.Stein
Pedro Maio	Master 2 STAPS Formation FRANS BOSCH	Dirigeant de l'association portugaise de préparation physique

Micah Lancaster	Spring Arbor University	Coach NBA
Estelle Gofelli	Doctorat en médecine Diplôme de chirurgien dentiste	Dirigeante de Sereniteeth
Dave Love	MASTER 2 STAPS	Coach NBA
Mat Boulé	Posturologue CIES	Dirigeant de l'Institut IP
Clément Sirieix	MASTER STAPS LABO RNP CARRICK INSTITUTE	Dirigeant de Fonctionnal Brain
Debbie Crews	Doctorat en psychologie	Dirigeante de OptiBrain PGA Tour (Golf)
Laurent Ozier	Opticien optométriste	